

Séance du 15 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 11 avril 2022

Présents : Pascal THEVENOUX, Christophe RONGET, Xavier ANGLEYS, Thierry POUJOL, Françoise BICHARD, Béatrice BROUETTE, Hervé CHATEAU, Maxime DUCAROUGE, Fabrice ERNEWEIN, Ludovic GOGUE, Didier MAURICE, Ludovic TINET.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Pierre-Yves CAILLIATTE à Ludovic TINET, Laurent TALON à Thierry POUJOL

Secrétaire de séance : Fabrice ERNEWEIN

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2022.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire

* Extension de l'électricité au camping

A L'ORDRE DU JOUR

Vote des deux taxes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'année 2023.

* Foncier bâti : 35.07 %

* Foncier non bâti : 27 %

Présentation et vote des budgets

1) Commune

Vu la présentation faite devant la commission des finances le mardi 12 avril,

Considérant le budget primitif dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 532 632.00 €
- Dépenses et recettes d'investissement 83 810.00 €

Détail des programmes du budget d'investissement

375 Extension du Columbarium

376 Ordinateurs portables

377 Voirie

378 Profil baignade

379 Extension électrique au camping

Après avoir entendu l'exposé détaillé,

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR

Approuve et arrête le budget primitif principal de l'exercice 2022 en équilibre.

2) Assainissement

Vu la présentation faite devant la commission des finances le mardi 12 avril,

Considérant le budget primitif dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Dépenses et recettes d'exploitation 49 644 €
- Dépenses et recettes d'investissement 898 096 €

Après avoir entendu l'exposé détaillé,

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR

Approuve et arrête le budget primitif « Assainissement » de l'exercice 2022 en équilibre.

3) Lotissement du Vernay

Vu la présentation faite devant la commission des finances le mardi 12 avril,
Considérant le budget primitif dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 12 440 €
- Dépenses et recettes d'investissement 0 €

Après avoir entendu l'exposé détaillé,

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR

Approuve et arrête le budget primitif « Lotissement du Vernay » de l'exercice 2022 en équilibre.

4) Hôtel du Port

Vu la présentation faite devant la commission des finances le mardi 12 avril,
Considérant le budget primitif dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 44 696 €
- Dépenses et recettes d'investissement 34 297 €

Après avoir entendu l'exposé détaillé,

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR

Approuve et arrête le budget primitif « Hôtel du Port » de l'exercice 2022 en équilibre.

Evolea : Consultation plan de vente d'un pavillon

Pour faire suite à la demande de consultation de la commune de Pierrefitte sur Loire par EVOLEA dans le cadre du plan de vente d'un pavillon locatif social situé au n°28 « Route de Saligny ». Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de ce pavillon sans projet d'aliénation.

Communauté de Communes : Motion

Restructuration des services de la Direction des Finances Publiques de l'Allier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la fermeture de la Trésorerie de Dompierre-sur-Besbre dans le cadre de la réorganisation des services de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier, depuis le 1^{er} septembre 2021,

Considérant que, depuis le 1^{er} septembre 2021, le traitement des opérations comptables des communes et de la Communauté de communes relève du Service de Gestion Comptable de Moulins-Yzeure,

Considérant que les communes et la Communauté de communes subissent les conséquences d'une restructuration de ces services de l'Etat, à savoir, notamment :

- la durée excessive dans le traitement des opérations,
- le dépassement des délais de paiement des fournisseurs et des entreprises,
- la réclamation de paiement aux usagers non-destinataires des titres de recettes et des avis des sommes à payer, du fait d'un retard considérable dans l'envoi des documents...

Le Conseil Municipal :

- réaffirme la nécessité d'un service de gestion comptable de proximité pour les usagers, les communes et leurs établissements publics,
- s'inquiète des conséquences de la restructuration des services de la Direction Départementale des Finances Publiques en matière de traitement des opérations comptables des collectivités et établissements publics,
- demande à maintenir les avantages du service public tel qu'il était dévolu dans les Trésoreries pour les usagers, les collectivités territoriales et leurs établissements publics,
- demande à la Direction Départementale des Finances Publiques de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux graves difficultés rencontrées par les usagers, la

Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire et ses communes membres, dans les meilleurs délais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte la présente motion.

Assainissement : taux de la taxe pour 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le taux de taxe d'assainissement à 1,20 € pour l'année 2023.

Camping : Extension électricité

Le Conseil Municipal propose d'inscrire le montant de 3 113€ HT soit 3 735.60€ TTC au budget pour réaliser une extension du réseau électrique sur la partie du camping non aménagée en électricité. D'autres devis seront demandés et la réalisation sera décidée à la prochaine réunion.

Questions diverses

Prochaines réunions de commissions :

Mardi 3 mai : hôtel du port

Jeudi 5 mai : 14 juillet

La commission fleurissement se réunit semaine 16 afin d'étudier les plantations 2022

La commission tourisme et environnement s'étant réunie le mardi 12 avril, propose au Conseil Municipal d'organiser une réunion d'échanges animée par des intervenants extérieurs sur le thème de l'arbre et la haie en particulier et éventuellement d'autres sujets liés à l'environnement, la biodiversité et l'écologie. Xavier ANGLEYS est chargé d'avancer sur cette proposition.